

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

2ème Révision approuvée le 15 décembre 2005
1ère Modification et Révision simplifiée approuvées le 21 décembre 2006
2ème Modification approuvée le 20 mars 2009
3ème Modification approuvée le 16 décembre 2010

4ème Modification du PLU
approuvée par DCC du 27/06/2013

4 - Pièces réglementaires

4b – Document Graphique du Règlement (DGR) :

4b2 – Plan au 1/2000e

Fond de plan cadastral 2012

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

LEGENDE

ZONE :

- Zone
- Zone à risque inondation
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé pour équipement public ou élargissement de voirie
- \- + —— Limite de commune

PRESCRIPTIONS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE :

- ★ Elément de paysage ou de patrimoine bati de caractére à protéger (art L123-1-5-7 du code de l'urbanisme)
- Ensemble urbain de caractère à protéger (art L123-1-5-7 du code de l'urbanisme)
- Régles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Régles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Secteurs soumis à prescriptions urbaines et architecturales particulières
- Secteur d'implantation de commerce

